



Lycée de Kerbernez : les élèves au travail



L'entrée du Lycée



LA RENTRÉE AU LYCÉE DE KERBERNEZ

La fondation Massé-Trévidy, qui depuis deux ans a pris les rênes du Lycée de l'horticulture et du paysage, a la volonté d'œuvrer à la rénovation progressive des locaux de l'établissement, puis de ses annexes. L'amélioration du cadre de vie scolaire, avec de nouveaux équipements pédagogiques et éducatif, fait aussi partie des priorités du Conseil d'établissement.

L'effectif actuel du lycée est de 182 élèves, soit 30 de plus que l'an passé (Brevet, C.A.P.A., B.E.P.A., Bac pro, B.T.S. et formation continue). « *Les résultats aux examens de la session de juin 2005 ont été les meilleurs de Bretagne au niveau lycée et B.T.S.* », précise Marc d'ERFURTH, le directeur (95 % de réussite en bac pro et 90,78 % en B.T.S.).

Outre les études et les travaux habituels, le lycée aborde l'année scolaire 2005-2006 avec de **nombreux projets** :

- Aménagement des **bois du Leuré** (8 ha) en partenariat avec la commune et l'O.N.F. : dans le

cadre de leur formation, les élèves participeront à toutes les étapes du projet, de l'étude préalable à la réalisation de certains travaux ;

- partenariat avec la société Florane (Z.A. Penhoad Braz) ;

- spécialisation sur le **golf d'application** ;

- élargissement des travaux pratiques en pleine terre ;

- abattage des arbres dangereux ;

- nouveaux projets extra-scolaires pour les internes (pêche, V.T.T., dessin sur tee-shirt) ;

- mise en place de l'apprentissage du breton ;

- appel à des volontaires extérieurs au lycée (retraités ou personnes ayant du temps libre) pour partager leur passion et leur expérience avec les élèves le mercredi après midi ou le soir ;

- appel à des bénévoles pour encadrer l'étude des enfants en difficulté les lundi, mardi et jeudi, de 17h30 à 19h00 (tél. 02 98 94 42 24).

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2005

AFFAIRES FINANCIERES

C.L.S.H. : attribution d'une **subvention** de 825 pour soutenir les activités mises en place durant l'été 2005 pour les 6-16 ans.

Aménagement des réseaux (électriques, éclairage public et téléphone) sur hent Pont Menhir en 2006 : les dépenses sont estimées à 68 885 . Accord du Conseil pour la réalisation des travaux de mise en souterrain et pour une **demande de subvention** au Conseil général au titre du Fonds d'Aménagement Urbain Départemental. Les travaux B.T. et E.P. devant être effectués sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Electrification Steir Odet, l'inscription de ces travaux au programme 2006 est demandée.

AFFAIRES FONCIERES - URBANISME

Pour le futur **sentier piétonnier du secteur de Tingoff** : acquisition de terrains au bourg (732 m²).

Pour créer une **liaison piétonne** entre le chemin communal de **Ti Pont Lenn** et le chemin de Kerbernez : acquisition d'une bande de terrain au bas de Kergadiou.

Présentation du tracé de la **piste cyclable reliant le bourg à Saint-Roch** (Bodivit) le long de la V.C. 1.

COMMANDE PUBLIQUE

Aménagement du centre bourg : la mission de maîtrise d'œuvre (études et suivi des travaux) est confiée au cabinet LE GUELLEC, de Pont-L'Abbé, qui présentait l'offre économiquement la plus avantageuse.

Amélioration de la sécurité au carrefour de Kerrun (V.C. 4) : la maîtrise d'œuvre des travaux est confiée à la D.D.E.

PERSONNEL COMMUNAL

Modification du **temps de travail** de trois agents des services scolaires et périscolaires.

Création d'un poste à temps non complet, jusqu'en juillet 2006, pour les activités de chant et d'éveil musical dans le cadre du Contrat Educatif Local.

LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES MUNICIPAUX



Hélène AUTRET a pris ses fonctions le 1^{er} septembre en remplacement de Yann BOTHOREL. Titulaire d'un DESS en administration des collectivités locales, elle a travaillé dix ans à la mairie de Lanrivoaré (1 300 hab.), puis trois ans à Kerlouan (2 333 hab.) comme secrétaire générale. Plomelin marque donc une nouvelle étape dans sa carrière.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES

Voirie et réseaux

Remise en état de panneaux de limitation de vitesse à Pen Menez et Kerdavid. Bitumage de la V.C. 6 et des chemins de Kerdavid, Ty Nevez et Kerjos par l'entreprise LE PAPE.

Bâtiments communaux

Ti Kreiz : installation d'un sanitaire dans le local communal, peinture des fenêtres et remise en état des volets du logement T1 bis. Remise en état d'un mur de la salle de judo suite à des dégradations. Fabrication de tables pour l'atelier poterie. Réparations au C.L.S.H. après effraction.

Terrains de sports

Construction d'un local de protection et mise en sécurité du compteur électrique alimentant le stade de Pennanguer, le complexe et l'atelier municipal. Entretien des buts du stade de Kergoff.

Sentiers piétons et espaces verts

Sentier de Kéval : élagage avec ouverture de fenêtres sur l'Odet. Poursuite du talutage du sentier de Verouri Nevez. Réparation du grillage du sentier de Beg ar Polhod après un incendie. Remise en état des tables de pique-nique à Gorré Bodivit et à la chapelle Saint-Philibert.

Divers

Aide technique pour la foire aux puces.

UN SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE RENFORCÉ ET MODERNISÉ

Les **1 700 abonnés** du service d'eau de la commune de Plomelin consomment **185 000 m³** d'eau par an. C'est en **1967** que l'installation a été mise en exploitation. Dans l'édition spéciale du *Kannadig* d'août 2003, nous avons évoqué la demande relative à la mise en place de la protection de la ressource en eau destinée à la consommation humaine. L'arrêté préfectoral du 6 avril 2004 a fixé les contraintes et les obligations qui engagent la collectivité mais aussi les propriétaires et/ou les exploitants situés dans les périmètres de protection. La phase administrative touche maintenant à sa fin.

A - RENFORCEMENT ET MODERNISATION DES EQUIPEMENTS

La collectivité a engagé des travaux sur les équipements de production et de traitement de l'eau. La capacité de production pourrait atteindre 300 000 m³ par an. La teneur moyenne en nitrates a été de 27 mg/l en 2004 : la mise en œuvre de trois forages de grande profondeur devrait permettre de faire baisser ce niveau, et surtout de **sécuriser la production** en période de sécheresse et **d'augmenter la capacité de production**.

Les trois forages : Reuniat (97 m de profondeur, capacité de production : 20 m³/h) ; Nenez (145 m de profondeur, capacité de production : 8 m³/h) et Bossavarn (130 m de profondeur, capacité de production : 22 m³/h). S'y ajoutent **deux captages** de faible profondeur : Combren (capacité de production 5 m³/h) et Reuniat (capacité de production 8,8 m³/h). Ces captages sont utiles en hiver mais ont souvent un trop faible débit en été pour pouvoir être utilisés. Le forage de Bossavarn doit être complété par ceux du Reuniat et de Nenez qui feront l'objet d'une mise en service.

Les travaux prévus concernent :

- l'équipement des trois forages de grande profondeur avec la protection des ouvrages, l'alimentation électrique pour assurer le pompage et le refoulement vers la station de traitement ;
- l'élimination du fer et du manganèse par oxydation, par coagulation au sulfate d'aluminium ;
- la construction d'une réserve de stockage et de mélange des eaux issues des forages et des captages ;
- le traitement de neutralisation sur filtre de 11 m² et la stérilisation au chlore de l'eau traitée avant distribution ;
- le refoulement par deux pompes de 45 m³/h vers le réservoir du Pichery qui comportera un point de désinfection complémentaire.



B - PERIMETRES DE PROTECTION

Près d'une quarantaine d'années après la construction d'un premier puits, il convient de mettre en place les périmètres de protection (loi sur l'eau de 1992). L'arrêté préfectoral du 6 avril 2004, pris après enquête publique, a déclaré d'utilité publique l'instauration des périmètres de protection de captage. Ils sont classés en **trois niveaux** de protection :

- **le périmètre immédiat**, propriété communale obligatoire autour des points de prélèvement ;
- **la zone A** couvre une superficie d'environ 47 ha. C'est dans cet espace que les contraintes pour les exploitants sont les plus importantes ;

- **la zone B** couvre une superficie de 170 ha. Il existe dans cette zone des prescriptions pour les propriétaires. Les installations sanitaires doivent respecter les normes. L'emploi de produits phytosanitaires est autorisé mais dans la limite des prescriptions. Il n'y a pas d'indemnisation à verser aux propriétaires.

Les **procédures** de mise en place des protections sont **engagées** : achat des terrains, clôture des périmètres, indemnisations...

C - COUT DE L'OPERATION

Travaux de modernisation et de renforcement de la station : 494 471 HT comprenant : maîtrise d'œuvre assurée par la D.D.A.F., étude de sol, bureau de contrôle et C.S.P.S. et réalisation des travaux.

Mise en place des périmètres de protection : 87 732 HT comprenant : maîtrise d'œuvre assurée par la D.D.A.F., opérations de rebouchage des piézomètres, mise en place de clôtures de protection.

Ces travaux d'investissement ont fait l'objet de **subventions** de l'Etat (175 000), de l'Agence de l'eau (121 991), de la Région (15 133) et du Département (17 547).

Aux dépenses d'investissement, il faut ajouter celles liées aux **acquisitions foncières** et à **l'indemnisation** des exploitants.

Après appel d'offres, la SAUR a obtenu le marché de la construction de la nouvelle station de traitement. Les travaux qui ont débuté à la mi-octobre vont se poursuivre pendant environ six mois. Parallèlement à cette construction a lieu la négociation d'un nouveau contrat de délégation de service public (D.S.P.) pour la gestion future du service d'eau potable.

EN BREF

DON DU SANG

Le chiffre de la collecte de septembre est **en baisse** par rapport à celle de janvier. Seulement 42 personnes se sont présentées contre 48 la dernière fois. La prochaine collecte aura lieu le 12 janvier 2006 : merci aux donateurs volontaires de se mobiliser pour assurer son succès...

«LIRE EN FÊTE

À LA BIBLIOTHÈQUE DE PLOMELIN»

Du 11 au 29 Octobre, les bibliothèques de Quimper Communauté vous invitent à partager des moments de lecture et d'écriture autour du **thème de la correspondance**. A Plomelin, nous fêterons les lettres d'amour et d'amitié.



UN ORGUE A LA MAISON

Odile COJEAN, une des deux organistes de la paroisse, va pouvoir se perfectionner à domicile. En effet, elle vient de faire installer chez elle un orgue de salon. L'instrument n'en est pas moins impressionnant : 2,30 m de haut sur 1,70 m de large et 0,80 m de profondeur, deux claviers, 200 tuyaux...



JARDINS FLEURIS

La remise des prix aura lieu le samedi 5 novembre à partir de 14h30 à la salle socioculturelle.

LE MAGAZINE DE QUIMPER COMMUNAUTE

Le n°3 est disponible à la mairie si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte à lettres.



LES CONSIGNES DU MOIS

STATIONNEMENT GENANT : UN PROBLEME DE SECURITE

Il est rappelé aux parents d'élèves de l'école publique que le stationnement doit se faire sur les parkings et non sur la voie d'accès. Certains considèrent que ce n'est pas gênant car ils ne stationnent que 30 secondes ! Entre **150 et 200 voitures** défilent tous les matins à la même heure. Faites le calcul...

De même, **le stationnement sur les passages piétons et les trottoirs est interdit** (cela va mieux en le disant). Pensez aux piétons et en particulier aux handicapés.

ACCES SUR LA VOIE PUBLIQUE

La création ou l'aménagement d'accès sur la voie publique nécessite une **autorisation de voirie** délivrée

par la mairie **préalablement** au commencement des travaux.

ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Il est rappelé que les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes les mesures pour éviter les aboiements répétés et intempestifs, (arrêté préfectoral du 20 décembre 1996), parfois encore plus bruyants lorsque les maîtres sont absents.



COLLECTE SÉLECTIVE

Les **sacs jaunes** sont réservés aux plastiques et aux papiers et ne sont pas faits pour les déchets de jardins (ex : au Polhoad...) !

CHRONIQUE DE BETZIESDORF (3^e partie)

LA PAROISSE DE BETZIESDORF

Les origines de la paroisse de Betziesdorf sont mal connues. Un document daté de 1123 mentionne « *une église où vivent huit foyers dans le village nommé Betzchendorf* » ; le lieu n'étant pas précisé, il n'est pas sûr qu'il s'agisse de l'actuel Betziesdorf. La première église pourrait dater de 1216. A partir de 1516, l'église de Betziesdorf devint brièvement un lieu de pèlerinage dédié à Marie. Elle perdit son nom en tant que lieu de pèlerinage lors de la Réforme luthérienne.

L'église paroissiale actuelle a été construite en **1789**. Lors de travaux de rénovation en 1926, des fonds baptismaux utilisés depuis le XV^{ème} siècle furent installés dans l'église. Le crucifix de l'autel date également du XV^{ème} siècle. Le tronc des pauvres au portail ouest est de 1523. Plus récemment, la modernisation s'est poursuivie avec la rénovation de l'orgue (1968 et 1999), l'électrification des cloches (1973), l'installation du chauffage électrique et d'un nouvel éclairage (1996-1997). Le bicentenaire de l'église a été célébré le 23 avril 1989.

(D'après un article traduit de l'allemand par Jean-Pierre BIERE et Louis POULLELAOUEN, du Comité de jumelage avec Betziesdorf.)



L'Eglise de Betziesdorf

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

Deux associations plomelinoises ont tenu leur assemblée générale en septembre et des changements sont intervenus dans la composition des bureaux. Il convient de saluer **le travail et le dévouement des bénévoles**, notamment les présidents Marie-Noëlle GOUZIEN et Bruno MARC, qui ont, plusieurs années de suite, assuré le bon fonctionnement de Familles Rurales et de l'Association Musicale. A l'heure des « adhérents-consommateurs », il n'est pas toujours facile de trouver des volontaires pour exercer des responsabilités au sein d'une association.

FAMILLES RURALES

Afin d'alléger précisément le travail et les responsabilités des bénévoles, une **nouvelle organisation** du bureau a été adoptée, avec : **Rozenn LERAY** (présidente), Marie-

Noëlle GOUZIEN (vice-présidente, sport et danse) et Anne GUEGUEN (vice-présidente, section artistique), Maryvonne LE MOALIGOU (trésorière), Isabelle LE RU (trésorière adjointe), Marie-Odile LAURENT (secrétaire), Elisabeth TROADEC et Sylvie GOUIFFES (secrétaires adjointes).

ASSOCIATION MUSICALE



De son côté, Bruno MARC a passé la main à **Jean-Claude REUGE** qu'il a remplacé comme vice-président. Les autres membres du bureau sont : Lénéaig CARVAL (trésorière), Guislaine PLATEL (secrétaire), Christophe GUILLOTEAU (secrétaire adjoint).

Contacts : Jean-Claude REUGE, tél. 02 98 94 29 02 ou Bruno MARC, tél. 02 98 94 26 62.



EXPOSITION DES PEINTRES DE PLOMELIN

La nouvelle exposition des peintres de Plomelin aura lieu du 19 au 27 novembre à Ti Michel. Elle comprendra une vingtaine d'artistes. Ont déjà annoncé leur participation : Jacques AUDREN, Jean-Pierre BENSIMON, Michel CARVAL, Claudine DIEUSET, Marie GUILLEMOT, Jacqueline GUILLORE, Marie-Claire JEZEQUELOU, Anne JOURDAIN, Flavie LARVOR, Eric LE BERRE, Jean-Paul LE DANTEC, Jean LE GENDRE, Pierre MANIVEL, Chantal MARREC, Nadine MELENEC, Aline PERROT, Christine PETIT, Yann RIOU.



Cette nature morte de Marie GUILLEMOT a été choisie pour illustrer l'affiche de l'exposition.

LES ENTREPRISES PLOMELINOISES

ATELIER SAINT-ROC'H

L'atelier de **céramique** situé à Saint-Roch, sur la route des châteaux offre la possibilité de découvrir un travail créatif. Jeunes et moins jeunes peuvent s'initier aux plaisirs du modelage, de la sculpture, du tournage et de l'émaillage ou se perfectionner. Jacky JUMBOU et Maggy BABEU se consacrent à la fabrication de pièces uniques et font partager leur passion. Les visiteurs sont les bienvenus. Tél. 02 98 52 54 72.



Quelques créations de l'atelier Saint-Roch

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



NOVEMBRE 2005		
Samedi 5	Remise des prix des jardins fleuris	Mairie - Salle socioculturelle
Dimanche 6	Spectacle	A.P.E. école privée - Salle socioculturelle
Vendredi 11	Commémoration du 11 novembre 1918 Tournoi de foot en salle	F.N.A.C.A. - M.P.T. Foot Corpo - Salle omnisports
Vendredi 18 - dimanche 27	Exposition des peintres de Plomelin	Ti Michel
Samedi 19	Soirée	A.S.P. - Salle socioculturelle
Vendredi 25	Répétitions	Milinerien Ploveilh - Salle socioculturelle
Samedi 26	Concert à l'église Loto	Kanerien Sant Meryn - M.P.T. et véranda Lion's Club - Salle socioculturelle

